

REMARQUE IMPORTANTE

Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE



Pour tout savoir sur les élections et effectuer vos démarches électorales, scannez ce QR code

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

B

REMARQUE IMPORTANTE

Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE



Pour tout savoir sur les élections et effectuer vos démarches électorales, scannez ce QR code

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

B

REMARQUE IMPORTANTE

Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE



Pour tout savoir sur les élections et effectuer vos démarches électorales, scannez ce QR code

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

B

REMARQUE IMPORTANTE

Les électeurs des communes de 1000 habitants et plus doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite; elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE



Pour tout savoir sur les élections et effectuer vos démarches électorales, scannez ce QR code

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

B

LIEU DE VOTE			LIEU DE VOTE		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
N° du bureau de vote			N° du bureau de vote		
Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration)		Date de naissance	N° d'ordre sur la liste	Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration)	
Signature du Maire		Cachet de la Mairie	Signature du titulaire	Signature du Maire	
Signature du Maire		Cachet de la Mairie	Signature du titulaire	Signature du Maire	
LIEU DE VOTE			LIEU DE VOTE		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
N° du bureau de vote			N° du bureau de vote		
Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration)		Date de naissance	N° d'ordre sur la liste	Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration)	
Signature du Maire		Cachet de la Mairie	Signature du titulaire	Signature du Maire	
Signature du Maire		Cachet de la Mairie	Signature du titulaire	Signature du Maire	